

OBLIGATOIRE

ORGANISATION OBLIGATOIRE - À ADAPTER AU SITE

RPC-SUP-029

OBLIGATOIRE - organisation adaptée aux risques après avis du service de prévention et de santé au travail. Compléter avec les personnes, moyens et accès réels ; cette consigne ne remplace pas la formation des secouristes.

ALERTER

Personne à prévenir : _____

Téléphone interne : _____

Urgence médicale 15 · pompiers 18 · urgence 112 · message texte 114

Adresse exacte à donner : _____

ACCUEILLIR LES SECOURS

Accès / portail : _____

Code / clé : _____

Personne chargée de guider : _____

Point de rendez-vous : _____

MOYENS DISPONIBLES

Trousse : _____

Défibrillateur : _____

Douche / lave-œil : _____

Coupures énergie / gaz : _____

SCÉNARIOS DU SITE

Coupure / happement : _____

Brûlure / projection : _____

Malaise / allergie : _____

Électrisation / autre : _____